

Pourquoi les plaintes sur le coup d'état ?

Par Marc Ravalomanana

MyDago – 28/01/11

REPOBLIKAN'i MADAGASIKARA

Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Président



POURQUOI LES PLAINTES SUR LE COUP D'ETAT

La Mouvance Marc RAVALOMANANA assume ses responsabilités malgré les critiques dont elle fait l'objet actuellement en raison des plaintes déposées auprès du Doyen des juges d'instruction du tribunal d'Antananarivo et sous prétexte que ces plaintes sont inopportunes dans le contexte de négociations pour sortir de la crise qui frappe le pays depuis deux ans.

Mais nous sommes convaincus que quelque soit le contexte et l'ambiance politique, le citoyen a le droit de connaître les origines de la crise et les responsabilités de chacun.

Par ailleurs, à travers ces plaintes, la Mouvance veut confirmer qu'elle est contre la culture de l'impunité, qu'elle tient à un Madagascar véritable État de droit et que surtout elle veut croire en une Justice indépendante, sécurisante, fiable avec des magistrats responsables et imperméables à toute velléité d'instrumentalisation politique.

Notre démarche ne tend nullement à nuire aux négociations menées par la médiation internationale tant sur son opportunité que sur le fond. Au contraire, elle s'avère nécessaire, car de par ses traditions et sa culture, le malagasy ne sait pardonner que s'il sait qui a fait quoi exactement. Ensuite, ce serait une erreur de soulever ces questions une fois le gouvernement d'union nationale mise en place, car il y aurait alors risque de sabotage du gouvernement en raison des suspicions qui resteraient récurrentes.

Par contre, si tout le monde se reconnaît avant de travailler ensemble, le processus de recherche de vérité et de réconciliation se fera plus aisément dans la mesure où siéger ensemble au sein de ce gouvernement exige de tout un chacun la tolérance entre tous.

Il n'y a pas d'ange ni de démon et nous estimons qu'il est temps d'en finir avec la diabolisation unilatérale de la mouvance et de ses leaders pour une appréciation plus saine de la situation par le public.

A travers les révélations du général **RAKOTONANDRASANA Noël**, du Colonel **Charles RANDRIANASOAVINA**, du Directeur de sécurité de la HCC, **Ralitera ANDRIANANDRAINA**, de l'inspecteur principal de police, **Fanomezana RAZANADIMBY**, ainsi que les aveux de Monsieur **Masimana MANANTSOA**, ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement Roindefo, il apparaît, ainsi que la Mouvance l'a toujours affirmé, qu'il n'y a jamais eu de mouvement populaire spontané dans tout le pays comme l'a toujours soutenu Andry Rajoelina et consorts. Seul le centre de la commune urbaine d'Antananarivo a connu des troubles vraiment graves.

Il n'y eut jamais de «ras le bol populaire ». Il y avait un complot conçu et organisé par un groupe de politiciens soutenus par quelques militaires et probablement par des partenaires étrangers, quelques opérateurs économiques et des magistrats de la Haute Cour Constitutionnelle dont l'apothéose était le coup d'État du 17 mars 2009.

Toutes les accusations de dictature, abus de pouvoir, d'enrichissement illicite, de cession illégale du territoire, etc. portées contre le Président et autres dignitaires de l'État n'étaient que des prétextes fallacieux pour camoufler le coup d'État.

Il y a coup d'État dès lors que le dirigeant en place, légitimement et démocratiquement élu doit partir sous la contrainte, contrainte qui peut revêtir plusieurs formes.

Il n'y eut jamais de démission du Président de la République. Quelqu'un qui démissionne ne donne pas ses ordres à son successeur. Pourtant, c'était la lettre et l'esprit de l'ordonnance n°2009-001, avec un transfert de pouvoir limité dans le temps et la mission claire d'organiser des élections.

Cette ordonnance transférant certains pouvoirs à un Directoire Militaire était la seule décision rationnelle qui s'imposait en considérant l'armée comme la seule institution républicaine encore fiable dans la mesure où seul un camp dénommé CAPSAT a connu une mutinerie sur les dizaines de camps militaires et les différents corps de l'armée sur tout le territoire national.

Depuis mars 2009 de simples citoyens, des magistrats, des avocats, des politiciens n'ont eu de cesse de dénoncer le coup d'État avec des preuves souvent construites sur la base théorique des textes constitutionnels et légaux ou par des faits relatés par les médias.

Il y eut un coup d'État et même la Haute Cour Constitutionnelle l'a reconnu a posteriori dans sa décision 03/HCC/D2 du 23 avril 2009 en considérant que ni l'ordonnance n°2009-001 adoptée par le Président Ravalomanana, ni le transfert des pouvoirs du directoire militaire à Andry Rajoelina, ni l'installation de Andry Rajoelina n'est conforme à la Constitution. Et qu'ainsi, rien n'a été fait dans le respect de la Constitution dans la mise en place du pouvoir de *facto* actuel.

En décidant de la sorte, la Haute Cour Constitutionnelle était revenue sur sa première position contenue dans sa « lettre » du 18 mars 2009 adressée à Andry Rajoelina où elle déclarait « valides » l'ordonnance faite par le Président Marc Ravalomanana qui a transféré les pleins pouvoirs à un directoire militaire et l'ordonnance par laquelle ledit directoire a transféré ces pouvoirs à Andry Rajoelina.

La décision n°03/HCC/D2 du 23 avril 2009 était une véritable décision juridictionnelle contrairement à la lettre du 18 mars citée plus haut.

La Haute Cour Constitutionnelle conforte ainsi la position de la communauté internationale sur le régime de la transition et confirme l'existence du coup d'État.

Depuis deux ans le peuple Malgache se sent insulté par le viol par les armes dans son choix démocratique du Président de la République et des parlementaires. Et les tenants du pouvoir de *facto* ont érigé un régime policier comme tout putschiste, à savoir:

- propagande de stigmatisation et de diabolisation permanente du Président de la République Marc RAVALOMANANA et de son équipe
- interdiction et répression de toutes manifestations, d'expressions d'opinions différentes que la leur que ce soit dans la rue ou dans tous les médias

Or ce type de comportement est insupportable pour le malgache qui tarde peut-être à réagir, mais est capable de réaction très violente pour sa patrie et ses enfants. La France en sait quelque chose, elle qui n'a eu aucun répit pour réprimer les contestations pendant les 65 ans de colonisation au point d'en arriver au génocide de 1947 qui a terni encore plus son image dans la conscience patriotique malgache en général.

Le même phénomène est train de se répéter actuellement envers les putschistes qui, entre autres exactions, sont en train de s'enrichir honteusement sur le dos du peuple malgache.

D'autres preuves sur la corruption de la Haute Cour Constitutionnelle, la trahison de certains responsables étatiques, etc. commencent à affluer, mais nous les réservons pour l'instant à la Justice pour la sécurité des témoins et pour ne pas les altérer.

28 janvier 2011

Marc RAVALOMANANA

Chef de file de la Mouance Ravalomanana

Source : <http://mydago.com/2011/01/pourquoi-les-plaintes-sur-le-coup-detat-par-marc-ravalomanana/>